



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Succès de l'augmentation de capital de 25,9 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription d'Immobilière Dassault**

**Paris, le 15 décembre 2010**

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, lancée le 19 novembre, a rencontré un grand succès et a été souscrite à hauteur de 109,4%.

1.717.208 actions ont été souscrites à titre irréductible, ce qui correspond à un taux d'exercice des droits préférentiels de souscription de 99,4%. La souscription à titre réductible a porté sur 172.448 actions et ne sera en conséquence que partiellement allouée, à hauteur de 10.636 actions nouvelles. Le montant final brut de l'opération s'élève à 25.917.660 euros et se traduit par la création de 1.727.844 actions nouvelles.

Le règlement-livraison des actions nouvelles interviendra le 17 décembre 2010. Les actions nouvelles porteront jouissance courante. Elles seront assimilables aux actions existantes déjà négociées sur Euronext Paris. L'admission des actions nouvelles est également prévue pour le 17 décembre 2010, sur la même ligne de cotation des actions existantes, code ISIN FR0000033243.

À compter de cette date, le capital social de la Société sera composé de 6.047.456 actions.

Immobilière Dassault remercie vivement l'ensemble de ses actionnaires et des investisseurs qui ont participé à cette opération, pour la confiance qu'ils ont ainsi exprimée dans la stratégie et les perspectives de la société.

L'opération a été dirigée par Oddo Corporate Finance, en qualité de Chef de File et Teneur de Livre.

#### **INFORMATION DU PUBLIC**

Un prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°10-406 en date du 18 novembre 2010 est disponible sans frais au siège social d'Immobilière Dassault. Il peut également être consulté sur le site Internet de la société Immobilière Dassault ([www.immobiliere-dassault.com](http://www.immobiliere-dassault.com)) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Ce prospectus est composé du document de référence d'Immobilière Dassault déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2010 sous le numéro D.10-0368, du rapport financier semestriel publié par Immobilière Dassault le 31 août 2010, d'une note d'opération et d'un résumé du prospectus.

Immobilière Dassault attire l'attention du public sur les facteurs de risque décrits dans les sections « Facteurs de risque » du prospectus visé par l'AMF.

*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie*

## **A PROPOS D'IMMOBILIERE DASSAULT (www.immobilier-dassault.com)**

Immobilier Dassault est une société foncière spécialisée dans la détention et la gestion d'actifs immobiliers de bureaux et résidentiels de qualité principalement situés à Paris. Au 31 décembre 2009, le patrimoine était composé de 9 actifs d'une valeur totale s'élevant à 185,9 M€ (hors droits). Immobilier Dassault constitue un véhicule privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et d'habitation de qualité, et a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2006.

**Compartment C d'Euronext Paris**, marché du Groupe NYSE Euronext  
ISIN : FR0000033243  
Reuters : **IMDA.PA** - Bloomberg : **IMDA FP**



## **Contacts**

### **Immobilier Dassault**

Membre du Directoire en charge des finances  
Josée Sulzer  
j.sulzer@groupe-dassault.com

### **NewCap.**

Communication financière  
Emmanuel Huynh / Steve Grobet  
dassault@newcap.fr  
Tél. : 01 44 71 94 94

## **AVERTISSEMENT**

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.*

*Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.*

*Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières aux États-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act de 1933 et Immobilier Dassault n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux États-Unis.*

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Il est destiné uniquement aux personnes qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni, ou ont une expérience professionnelle en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel que modifié (l'« Ordre »), ou sont des personnes répondant aux dispositions de l'Article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc ») de l'Ordre.*

*La diffusion, la publication, ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.*